

CONVENTIONS

COLLECTIVES

NUMÉRIQUES

Gardiens, concierges et employés d'immeubles

Étendue

IDCC : 1043

Brochure n° 3144

Avis au lecteur

La **date de mise** à jour correspond à la date de publication au *Bulletin officiel* des conventions collectives (BOCC) du dernier texte pris en compte dans la présente édition.

Le BOCC est accessible via le site <https://www.legifrance.gouv.fr/liste/bocc>.

Pour identifier la convention collective applicable à votre entreprise, vous trouverez des informations sur votre bulletin de paie ou sur l'avis affiché sur votre lieu de travail. Vous pouvez également vous adresser aux représentants du personnel de votre entreprise.

Pour vous aider à comprendre ou à appliquer une convention collective :

- le site www.travail-emploi.gouv.fr
- le site www.service-public.fr
- les directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS).

Cette publication est accessible aux personnes en situation de handicap. Elle peut être lue par tous types de lecteurs d'écrans avec une restitution du texte par synthèse vocale ou par afficheur braille.

Sommaire

Liste chronologique des textes	9
Signataires	17
Texte de base	
Chapitre I^{er}. Dispositions générales	
Article 1 ^{er} Objet et champ d'application	18
Article 1 ^{er} <i>bis</i> Avenants régionaux et accords d'entreprise	19
Article 2 Avantages acquis. Non-cumul	19
Article 3 Durée. Dénonciation. Révision	19
Article 4 Formalités de dépôt	19
Article 5	20
Article 6 Mise à disposition du personnel	21
Chapitre II. Exercice du droit syndical et représentation du personnel. Commissions	
Article 7 Liberté d'opinion. Droit syndical	22
Article 8 Délégués du personnel et comités d'entreprise	22
Article 9 Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP)	23
Article 10 Commission paritaire nationale d'interprétation	23
Chapitre III. Conclusion et rupture du contrat de travail	
Article 11 Embauche et période d'essai	23
Article 12 Modifications du contrat	24
Article 13 Contrôle médical	24
Article 14 Rupture du contrat de travail	24
Article 15 Absences pour recherche d'emploi	25
Article 16 Indemnité de licenciement	25
Article 17 Départ et mise à la retraite	26

Chapitre IV. Durée et conditions de travail. Attribution d'un logement de fonction accessoire au contrat de travail. Classification des emplois	
Article 18 Conditions générales de travail	27
Article 19 Repos hebdomadaire et jours fériés	29
Article 20 Logement de fonction accessoire au contrat de travail	30
Chapitre V. Classification des emplois, rémunération du travail, salaires en nature	
Article 21 Classification des postes de travail et des qualifications professionnelles	30
Article 22 Appointements globaux minimaux. Salaire mensuel contractuel. Bulletin de paie. Gratification 13 ^e mois	35
Article 23 Évaluation du salaire en nature et détermination du salaire en espèces	36
Article 24 Primes d'ancienneté	37
Chapitre VI. Congés et maladie	
Article 25 Congés annuels	37
Article 26 Remplacement du salarié en congé	38
Article 27 Congés pour événements personnels	39
Article 28 Suspension du contrat de travail, maladie, accident du travail. Garantie d'emploi	40
Article 29 Maternité, paternité et adoption	40
Article 30 Garantie de ressources. Prévoyance. Régime frais de santé	42
Article 30.1 Maintien de salaire	42
Article 30.2 Régimes de prévoyance complémentaire	43
Article 31 Obligations militaires	43
Article 32 Retraite complémentaire	43
Article 33 Médaille d'honneur du travail et prime anniversaire	43
Article 34 Formation professionnelle	44
Article 35 Extension	44

Annexes

Annexe I. Définition et évaluation des tâches en unités de valeur pour le personnel visé à l'article 18, paragraphe B, de la présente convention	45
Annexe II. Valeur du point et salaires de base globaux pour 151,67 heures : catégorie A ou 10 000 UV : catégorie B. Évaluation du salaire en nature (logement)	52
Annexe III. Dispositions transitoires	53
Annexe IV. Règlement intérieur de la commission paritaire nationale d'interprétation	58

Annexe V. Accord du 14 juin 1973 relatif à la retraite complémentaire par répartition des salariés des immeubles et ensembles immobiliers	60
Annexe VI. Protocole d'accord UNPI-CRI-Prévoyance du 1 ^{er} avril 1981	65
Annexe VII. Accord du 11 mars 2019	69
Annexe VIII. Travail à temps partiel des salariés employés d'immeubles de catégorie A	70
Annexe IX. Définition des différents niveaux de maintenance visés dans le cadre des compétences techniques de l'article 21	75

Certificat de qualification professionnelle

Avenant n° 83 du 23 mai 2014 relatif à la création d'un CQP « Gardien(ne), concierge et employé(e) d'immeuble »	78
--	----

Formation professionnelle

Avenant n° 90 du 25 avril 2016 relatif à la formation professionnelle	81
Accord professionnel du 27 février 2019 relatif à l'Opco des entreprises de proximité	91
Accord du 11 mars 2019 relatif à la désignation de l'opérateur de compétences (Opco des entreprises de proximité)	118
Avenant n° 99 du 4 juin 2019 relatif à la création d'une cotisation conventionnelle pour la formation professionnelle des personnels d'immeubles	121

Interprétation: les commissions

Avenant n° 76 du 21 janvier 2010 relatif aux commissions d'interprétation	123
Avenant n° 87 du 15 juin 2015 relatif au calcul de l'indemnité conventionnelle de 10 % prévue à l'article 26	127

Dispositions diverses

Avenant n° 61 du 24 mars 2005 relatif à la journée de solidarité	130
Avenant n° 102 du 3 novembre 2020 relatif au repos hebdomadaire	131

Prévoyance et frais de santé

Accord du 6 décembre 2013 relatif au régime de prévoyance et de frais de soins de santé	133
--	-----

Avenant n° 4 du 7 octobre 2020 à l'accord du 6 décembre 2013 relatif au régime de prévoyance et de frais de santé	153
---	-----

Salaires

Avenant n° 97 du 8 octobre 2018 relatif à l'application des nouvelles classifications dans le calcul du salaire brut	163
Avenant n° 98 du 8 octobre 2018	167
Avenant n° 100 du 10 février 2020	170
Avenant n° 101 du 3 novembre 2020	173

Travail à temps partiel

Avenant n° 84 du 23 mai 2014 relatif au travail à temps partiel	175
--	-----

Textes régionaux et départementaux

Alpes-Maritimes

Avenant n° 1 du 26 novembre 1981	178
Avenant n° 2 du 30 mai 1983	180
Accord du 26 janvier 1993 relatif au statut des représentants des salariés siégeant aux commissions mixtes paritaires	181
Accord du 12 janvier 1995 relatif à diverses clauses	182
Avenant n° 3 du 20 juillet 2001 relatif à la sortie des poubelles sélectives	183
Avenant n° 4 du 20 juillet 2001	184
Accord du 9 novembre 2005 relatif au calcul de la prime d'ancienneté	185
Avenant n° 9 du 11 janvier 2006 relatif à la détermination des éléments constitutifs du salaire minimum	186
Avenant n° 10 du 9 mai 2006 relatif à l'encadrement des pratiques d'assermentation des gardiens et concierges	187
Avenant n° 11 du 5 juillet 2006 relatif à la revalorisation du salaire à partir du 1 ^{er} juillet 2006	189

Île-de-France

Avenant du 19 octobre 1984	190
----------------------------	-----

Loire-Atlantique

Avenant n° 1 du 18 janvier 1985	191
Avenant n° 2 du 28 février 1985	193
Accord du 16 février 1995 relatif à diverses clauses	197

Loiret

Avenant n° 1 du 10 juin 1983 relatif à l'institution d'une commission départementale paritaire de conciliation 198

Rhône

Avenant du 18 novembre 1981 intervenu dans le cadre de la convention collective nationale des gardiens, concierges et employés d'immeubles du 11 décembre 1979 199

Liste chronologique des textes

Texte antérieur au texte de base :

- Accord « Retraite complémentaire » (annexe V) du 14 juin 1973 (*arrêté d'agrément du 29 avril 1974*).

Texte de base du 11 décembre 1979 (*arrêté d'extension du 15 avril 1981*) **mis à jour le 27 avril 2009** (*arrêté du 24 décembre 2009*),

Modifié et complété par :

- Avenant n° 1 du 28 mai 1980 ;
- Avenant n° 2 du 15 décembre 1980 (*arrêté d'extension du 15 avril 1981*) ;
- Protocole d'accord « Régime de prévoyance » (annexe VI) du 1^{er} avril 1981 ;
- Avenant n° 3 du 22 juillet 1981 (*arrêté d'extension du 20 avril 1982*) ;
- Avenant n° 4 du 29 octobre 1981 (*arrêté d'extension du 20 avril 1982*) ;
- Avenant n° 5 du 29 avril 1982 (*arrêté d'extension du 12 août 1982*) ;
- Avenant n° 6 du 14 septembre 1982 (*arrêté d'extension du 25 février 1983*) ;
- Avenant n° 7 du 18 mars 1983 (*arrêté d'extension du 27 octobre 1983*) ;
- Avenant n° 8 du 15 février 1984 (*arrêté d'extension du 11 mai 1984*) ;
- Avenant n° 9 du 20 mars 1984 (*arrêté d'extension du 17 juillet 1984*) ;
- Avenant n° 10 du 21 juin 1984 (*arrêté d'extension du 15 janvier 1985*) ;
- Avenant n° 11 du 21 juin 1984 (*arrêté d'extension du 15 janvier 1985*) ;
- Avenant n° 12 du 16 novembre 1984 (*arrêté d'extension du 15 février 1985*) ;
- Avenant n° 13 du 19 mars 1985 (*arrêté d'extension du 6 août 1985*) ;

- Avenant n° 14 du 20 décembre 1985 (*arrêté d'extension du 12 mars 1986*) ;
- Avenant n° 14 bis du 20 décembre 1985 (*arrêté d'extension du 16 avril 1986*) ;
- Avenants n°s 15 et 15 bis du 10 mars 1987 (*arrêté d'extension du 15 juin 1987*) ;
- Avenant n° 16 du 20 mai 1987 (*arrêtés d'extension du 8 octobre 1987 et du 20 juin 1988 portant extension d'un rectificatif*) ;
- Avenant n° 17 du 17 novembre 1987 (*arrêté d'extension du 18 février 1988*) ;
- Avenant rectificatif du 19 février 1988 à l'avenant n° 16 (*arrêté d'extension du 20 juin 1988*) ;
- Avenant n° 18 du 19 février 1988 (*arrêté d'extension du 20 juin 1988*) ;
- Avenant n° 19-1 du 16 juin 1988 ;
- Avenant n° 19-2 du 16 juin 1988 (*arrêté d'extension du 13 décembre 1988*) ;
- Avenant n° 19-3 du 16 juin 1988 (*arrêté d'extension du 13 décembre 1988*) ;
- Avenant n° 20 « Salaires » du 16 juin 1988 (*arrêté d'extension du 29 septembre 1988*) ;
- Avenant n° 21 « Salaires » du 18 janvier 1989 (*arrêté d'extension du 11 avril 1989*) ;
- Avenant n° 22 du 27 juillet 1989 (*arrêté d'extension du 4 décembre 1989*) ;
- Avenant n° 23-I du 8 novembre 1989 (*arrêté d'extension du 1^{er} février 1991*) ;
- Avenant « Salaires » n° 23-II du 8 novembre 1989 (*arrêté d'extension du 22 janvier 1990*) ;
- Avenant n° 23-III du 8 novembre 1989 (*arrêté d'extension du 9 février 1990*) ;
- Avenant n° 23-IV du 8 novembre 1989 (*arrêté d'extension du 9 février 1990*) ;
- Avenant n° 24 « Salaires » du 16 février 1990 (*arrêté d'extension du 25 mai 1990*) ;
- Annexe « Taux de cotisation retraite complémentaire » à l'avenant n° 24 du 16 février 1990 (*arrêté d'extension du 1^{er} février 1991*) ;
- Avenant n° 25 « Salaires » du 22 novembre 1990 (*arrêté d'extension du 8 avril 1991*) ;
- Annexe « Taux et répartition des cotisations de retraite » à l'avenant n° 25 du 22 novembre 1990 (*arrêté d'extension du 30 octobre 1991*) ;
- Avenant n° 26 « Salaires » du 7 juin 1991 (*arrêté d'extension du 13 août 1991*) ;
- Avenant n° 27 « Salaires » du 6 mars 1992 (*arrêté d'extension du 1^{er} juin 1992*) ;
- Avenant n° 28 « Salaires » du 1^{er} juillet 1992 (*arrêté d'extension du 6 octobre 1992*) ;
- Avenant n° 29 « Salaires » du 26 mai 1993 (*arrêté d'extension du 28 septembre 1993*) ;

- **Décision du conseil d'administration CRIP du 15 juin 1993 ;**
- **Accord « Classification » du 14 janvier 1994** (*arrêté d'extension du 19 septembre 1994*) ;
- **Annexe à l'accord « Révision de la classification » du 14 janvier 1994** (*arrêté d'extension du 19 septembre 1994*) ;
- **Accord rectificatif n° 31 du 15 juin 1994 à l'accord du 14 janvier 1994** (*arrêté d'extension du 17 janvier 1995*) ;
- **Avenant n° 32 « Salaires » du 15 juin 1994** (*arrêté d'extension du 10 octobre 1994*) ;
- **Avenant n° 33 du 29 juin 1995** (*arrêté d'extension du 15 janvier 1996*) ;
- **Avenant n° 34-1 « Salaires » du 7 septembre 1995** (*arrêté d'extension du 30 novembre 1995*) ;
- **Accord n° 34-2 « Salaires » du 7 septembre 1995** (*arrêté d'extension du 30 novembre 1995*) ;
- **Avenant n° 35 « Formation professionnelle » du 10 janvier 1996** (*arrêté d'extension du 13 février 1997*) ;
- **Avenant n° 36 « Salaires » du 20 juin 1996** (*arrêté d'extension du 4 octobre 1996*) ;
- **Avenant n° 37 du 6 septembre 1996** (*arrêté d'extension du 13 février 1997*) ;
- **Avenant n° 38 « Salaires » du 2 octobre 1996** (*arrêté d'extension du 19 décembre 1996*) ;
- **Avenant n° 38 bis du 2 octobre 1996** (*arrêté d'extension du 13 février 1997*) ;
- **Avenant n° 39 « Salaires » du 27 octobre 1997** (*arrêté d'extension du 7 janvier 1998*) ;
- **Avenant n° 40 du 27 mars 1998** (*arrêté d'extension du 17 juillet 1998*).

Mise à jour de la convention par avenant n° 41 du 25 juin 1998

(*arrêté d'extension du 20 octobre 1999*)

Modifié et complété par :

- **Avenant n° 42 « Salaires » du 25 juin 1998** (*arrêté d'extension du 13 novembre 1998*) ;
- **Avenant n° 43 « Salaires » du 5 octobre 1998** (*arrêté d'extension du 5 janvier 1999*) ;
- **Avenant n° 44 du 23 novembre 1998** (*arrêté d'extension du 29 mars 1999*) ;
- **Avenant n° 47 « Indemnisation des délégués » du 14 octobre 1999** (*arrêté d'extension du 6 mars 2000*) ;
- **Avenant n° 48 « Salaires » du 23 novembre 1999** (*arrêté d'extension du 20 janvier 2000*) ;

- **Avenant n° 49 « Modification de la CCN » du 25 février 2000** (*arrêté d'extension du 11 octobre 2000*) ;
- **Avenant n° 50 « Prime mensuelle » du 16 juin 2000** (*arrêté d'extension du 6 décembre 2000*) ;
- **Avenant n° 51 « Salaires » du 26 octobre 2000** ;
- **Avenant n° 53 « Salaires » du 24 octobre 2001** (*arrêté d'extension du 9 avril 2002*) ;
- **Avenant n° 54 « Astreinte de nuit » du 24 octobre 2001** (*arrêté d'extension du 29 avril 2002*) ;
- **Avenant n° 55 « Salaires » du 29 octobre 2002** (*arrêté d'extension du 2 juin 2003*) ;
- **Avenant n° 56 « Indemnisation des délégués » du 28 janvier 2003** (*arrêté d'extension du 6 février 2004*) ;
- **Avenant n° 57 « Salaires » du 10 octobre 2003** (*arrêté d'extension du 26 janvier 2004*) ;
- **Avenant n° 58 « Droit syndical » du 10 décembre 2003** (*arrêté d'extension du 15 juillet 2004*) ;
- **Avenant n° 60 « Modification de l'article 17 » du 31 janvier 2005** (*arrêté d'extension du 17 octobre 2006*) ;
- **Avenant n° 61 « Journée de solidarité » du 24 mars 2005** (*arrêté d'extension du 17 octobre 2006*) ;
- **Avenant n° 62 « Salaires » du 21 septembre 2005** (*arrêté d'extension du 15 février 2006*) ;
- **Avenant n° 64 « Indemnisation des délégués » du 26 avril 2006** (*arrêté d'extension du 17 octobre 2006*) ;
- **Avenant n° 65 « Indemnisation des délégués » du 26 avril 2006** (*arrêté d'extension du 17 octobre 2006*) ;
- **Avenant n° 66 « Formation professionnelle » du 27 juin 2006** (*arrêté d'extension du 12 février 2007*) ;
- **Avenant n° 67 « Modification de l'annexe II » du 15 novembre 2006** (*arrêté d'extension du 28 mars 2007*) ;
- **Avenant n° 68 « Droit syndical » du 23 mai 2007** (*arrêté d'extension du 4 octobre 2007*) ;
- **Avenant n° 70 « Modification de l'annexe II » du 15 février 2008** (*arrêté d'extension du 1^{er} juillet 2008*) ;
- **Avenant n° 72 « Salaires » du 3 juillet 2008** (*arrêté d'extension du 1^{er} décembre 2008*) ;
- **Avenant n° 73 « Salaires » du 6 octobre 2008** (*arrêté d'extension du 9 avril 2009*).

Mise à jour de la convention par avenant n° 74 du 27 avril 2009

(arrêté d'extension du 24 décembre 2009)

Modifié et complété par :

- Avenant n° 75 « Salaires » du 16 novembre 2009 *(arrêté d'extension du 29 mars 2010)* ;
- Avenant n° 76 « Commissions d'interprétation » du 21 janvier 2010 *(arrêté d'extension du 18 octobre 2010)* ;
- Avenant n° 77 « FPSPP » du 9 novembre 2010 *(arrêté d'extension du 17 mai 2011)* ;
- Avenant n° 78 « Modification de l'annexe II » du 9 novembre 2010 *(arrêté d'extension du 22 mars 2011)* ;
- Avenant n° 79 « Modification de l'annexe II » du 5 septembre 2011 *(arrêté d'extension du 29 décembre 2011)* ;
- Avenant n° 80 « Modification des articles 16 et 17 » du 16 mars 2012 *(arrêté d'extension du 19 décembre 2012)* ;
- Avenant n° 81 « Salaires » du 6 novembre 2012 *(arrêté d'extension du 24 mai 2013)* ;
- Accord « Prévoyance » du 10 juin 2013.
- Avenant n° 82 « Congés annuels et remplacements » du 17 juin 2013 *(arrêté d'extension du 22 février 2014)* ;
- Accord « Prévoyance » du 6 décembre 2013 *(arrêté d'extension du 17 février 2015)* ;
- Avenant n° 83 « CQP "Gardien(ne), concierge et employé(e) d'immeuble" » du 23 mai 2014 *(arrêté d'extension du 20 novembre 2014)* ;
- Avenant n° 84 « Travail à temps partiel » du 23 mai 2014 *(arrêté d'extension du 13 novembre 2014)* ;
- Avenant n° 85 « Modification de l'annexe II » du 1^{er} octobre 2014 *(arrêté d'extension du 11 mai 2015)* ;
- Avenant n° 86 « Modification de l'article 21 » du 12 février 2015 *(arrêté du 2 novembre 2015)* ;
- Avenant n° 87 « Calcul de l'indemnité conventionnelle » du 15 juin 2015 *(arrêté d'extension du 23 février 2016)* ;
- Avenant n° 1 « Régimes de prévoyance et de frais de santé » du 2 juillet 2015 *(arrêté d'extension du 18 décembre 2015)* ;
- Avenant n° 88 « Modification de la convention collective suite à la nouvelle classification » du 11 janvier 2016 *(arrêté d'extension du 4 mai 2017)* ;

- Avenant n° 89 « Modification de l'annexe II (Salaires) » du 11 janvier 2016 (*arrêté d'extension du 4 mai 2017*) ;
- Avenant n° 90 « Formation professionnelle » du 25 avril 2016 (*arrêté d'extension du 27 décembre 2016*) ;
- Avenant n° 2 « Prévoyance et frais de santé » du 30 juin 2016 à l'accord du 6 décembre 2013 (*arrêté d'extension du 27 décembre 2016*) ;
- Avenant n° 91 « Prime exceptionnelle » du 17 octobre 2016 (*arrêté d'extension du 21 mars 2017*) ;
- Avenant n° 92 « Modification de l'annexe II (Salaires) » du 17 octobre 2016 (*arrêté d'extension du 4 mai 2017*) ;
- Avenant n° 88 bis « Classification des postes de travail et des qualifications professionnelle » du 30 janvier 2017 (*arrêté d'extension du 4 mai 2017*) ;
- Avenant n° 93 « Création de la CPPNI » du 29 mai 2017 (*arrêté d'extension du 25 mai 2018*) ;
- Avenant n° 94 « Courriers et colis » du 29 mai 2017 (*arrêté d'extension du 9 mai 2018*) ;
- Avenant n° 95 « Modification de l'annexe II (Salaires) » du 6 octobre 2017 (*arrêté d'extension du 28 décembre 2018*) ;
- Avenant n° 3 « Prévoyance et de frais de santé » du 7 novembre 2017 (*arrêté d'extension du 27 décembre 2018*) ;
- Avenant n° 96 « Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation » du 6 mars 2018 (*arrêté d'extension du 21 novembre 2018*) ;
- Avenant n° 3 bis « Régimes de prévoyance et de frais de santé » du 8 octobre 2018 à l'accord du 6 décembre 2013 (*arrêté d'extension du 18 octobre 2019*) ;
- Avenant n° 97 « Calcul du salaire brut » du 8 octobre 2018 (*arrêté d'extension du 20 mai 2020*) ;
- Avenant n° 98 « Modification de l'annexe II (Salaires) » du 8 octobre 2018 (*arrêté d'extension du 6 septembre 2019*) ;
- Accord « Désignation de l'opérateur de compétences (OPCO) » du 8 novembre 2018 ;
- Accord professionnel « OPCO des entreprises de proximité » du 27 février 2019 ;
- Accord « OPCO des entreprises de proximité » du 11 mars 2019 (*arrêté d'extension du 19 juillet 2019*) ;
- Avenant n° 99 « Cotisation conventionnelle pour la formation professionnelle des personnels d'immeubles » du 4 juin 2019 (*arrêté d'extension du 3 avril 2020*) ;
- Avenant n° 100 « Modification de l'annexe II (Salaires) et prime de tri sélectif » du 10 février 2020 (*arrêté d'extension du 22 juillet 2020*).

Accords départementaux et régionaux

Alpes-Maritimes

- Avenant n° 1 du 26 novembre 1981 (*arrêtés d'extension du 25 février 1983 et du 4 mars 1986*) ;
- Avenant n° 2 du 30 mai 1983 (*arrêté d'extension du 20 mars 1985*) ;
- Accord du 26 janvier 1993 (*arrêté d'extension du 14 juin 1994*) ;
- Accord du 12 janvier 1995 (*arrêté d'extension du 26 mars 1996*) ;
- Avenant n° 3 du 20 juillet 2001 (*arrêté d'extension du 11 janvier 2002*) ;
- Avenant n° 4 du 20 juillet 2001 (*arrêté d'extension du 24 décembre 2001*) ;
- Avenant n° 5 « Salaires » du 20 juillet 2001 (*arrêté d'extension du 11 janvier 2002*) ;
- Avenant n° 6 « Commission paritaire » du 13 décembre 2002 ;
- Avenant n° 7 « Commissions mixtes paritaires » du 11 février 2004 (*arrêté d'extension du 8 juin 2004*) ;
- Avenant n° 8 « Encadrement des pratiques d'assermentation » du 5 mai 2004 (*arrêté d'extension du 22 octobre 2004*) ;
- Accord « Calcul de la prime d'ancienneté » du 9 novembre 2005 (*arrêté d'extension du 23 mars 2006*) ;
- Avenant n° 9 « Éléments constitutifs du salaire minimum » du 11 janvier 2006 (*arrêté d'extension du 26 décembre 2006*) ;
- Avenant n° 10 « Pratiques d'assermentation » du 9 mai 2006 (*arrêté d'extension du 9 février 2007*) ;
- Avenant n° 11 « Salaires » du 5 juillet 2006 (*arrêté d'extension du 3 janvier 2007*).

Île-de-France

- Avenant du 19 octobre 1984 (*arrêté d'extension du 7 février 1991*).

Loire-Atlantique

- Avenant n° 1 du 18 janvier 1985 (*arrêté d'extension du 23 juillet 1985*) ;
- Avenant n° 2 du 28 février 1985 (*arrêté d'extension du 4 novembre 1985*) ;
- Accord du 16 février 1995 (*arrêté d'extension du 26 mars 1996*).

Loiret

- Avenant n° 1 du 10 juin 1983 (*arrêté d'extension du 11 mai 1984*).

Rhône

- Avenant du 18 novembre 1981 (*arrêté d'extension du 4 juin 1982*) ;
- Avenant du 16 décembre 1982 ;
- Avenant du 21 septembre 1983 (*arrêté d'extension du 17 février 1984*) ;
- Avenant du 7 décembre 1983 ;
- Avenant du 11 février 1985 ;
- Avenant du 20 juin 1986 ;
- Avenant du 5 octobre 1988 ;
- Avenant du 7 février 1989 ;
- Avenant du 31 décembre 1989 (*arrêté d'extension du 25 avril 1991*) ;
- Avenant « Indemnités en nature » du 18 janvier 1991 ;
- Avenant « Taxe d'habitation » du 30 janvier 2002 (*arrêté d'extension du 11 juin 2002*) ;
- Avenant « Primes diverses » du 21 juillet 2006 (*arrêté d'extension du 28 mars 2007*).

Savoie

- Avenant du 3 mars 1982.

Var

- Avenant du 24 mars 1982 ;
- Avenant du 3 mai 1984.

Signataires

Organisations patronales :

- Union nationale de la propriété immobilière (UNPI) ;
- Fédération des sociétés immobilières et foncières (FSIF) ;
- Association nationale de la copropriété et des copropriétaires (ANCC) ;
- Union nationale des associations des responsables de copropriété (ARC).

Syndicats de salariés :

- Syndicat national indépendant des gardiens d'immeubles et concierges (SNIGIC) ;
- CSFV CFTC ;
- Fédération des services CFDT ;
- Syndicat national de l'urbanisme de l'habitat et des administrateurs de biens (SNUHAB) CFE-CGC.

Adhésion :

- Chambre nationale des propriétaires (CHDP), par lettre du 20 novembre 2014.